



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMITE SYNDICAL DU SIVU DES ORMEAUX

Délibération n° 2023-002

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-huit janvier à neuf heures, le comité syndical à vocation unique « SIVU des Ormeaux » dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie de PIGNY, siège du syndicat, sous la présidence de Monsieur Christian MANCION.

Inscrits : 9
Présents : 7
Votants : 9

Date de la convocation : 19 Janvier 2023

Présents : Christian MANCION, Jean-Luc LEGER, Patrick PARFAIT, Éric COLLIN, Cyril GRILO, Patrick RICHARD, Joaquim VAZ

Absents excusés : Nadine EUDE-COULON (suppléante) qui donne pouvoir à Jean-Luc LEGER, Mickaël GENESTE qui donne pouvoir à Patrick PARFAIT

Absents : Hugues TRAVAUX (suppléant), Bernard ROUSSEAU (suppléant), Michel AUDEBERT

Secrétaire : Cyril GRILO

Objet : Emprunt Crédit Agricole Centre Loire pour achat tracteur neuf John Deere 6100 M

Le Président soumet au Comité Syndical des propositions de prêt pour l'achat d'un tracteur neuf John Deere 6100 M de 2023 d'un montant de 72 000 Euros TTC à la société CENTRAGRI (Achat tracteur 79 000 € HT soit 94 800 € TTC déduit de la reprise de 19 000 € HT soit 22 800 € TTC donc un total de 72 000 € TTC).

Il présente différents tableaux d'amortissement avec un échéancier prévisionnel sur 5, 7 ou 10 ans de 3 banques (Caisse d'Épargne, Crédit Agricole, Crédit Mutuel).

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- retient à l'unanimité la proposition du Crédit Agricole Centre-Loire

- o Montant du prêt : 40 000 Euros
- o Taux fixe : 3.21 %
- o Durée : 7 ans – Frais de dossier à 65 Euros
- o Périodicité du remboursement : trimestrielle

- autorise le Président à signer le contrat de prêt.

Les crédits correspondants seront prévus et inscrits au budget.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie, 45 057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://civlorens.telerecours.fr>

Le Secrétaire de séance,

Cyril GRILO

Le Président,

Christian MANCION

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture
Publié sur site <https://pigny.fr> le 30/01/2023

Acte déposé à la
Préfecture du Cher, le

- 2 FEV. 2023

